

mis en ligne le 02/02/2023

SMP/DB

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 30 janvier 2023

CM20230130-09

TRAVAUX

**Restructuration de l'Espace Grangette en Maison des Associations (Lots n°3 et 5) -
Autorisation de signer les marchés de travaux**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Commande Publique,
VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 24 janvier 2023,

Monsieur LAHOTTE, Maire Adjoint en charge des sports, des loisirs et de la vie associative,
expose :

Le 19 avril 2022, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration de l'Espace Grangette en Maison des Associations était notifié au groupement GRISAN ARCHITECTES (74200 THONON-LES-BAINS) / ESBA (74200 THONON-LES-BAINS) / SARL MAPELLI (74200 THONON-LES-BAINS) / PROJECTEC (74200 THONON-LES-BAINS) / REZ'ON (74370 FILLIERE) pour un montant de 145 200 € HT comprenant la mission de base et la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination).

Le 16 septembre 2022, le marché de désamiantage, correspondant au lot n°1 de l'opération, était notifié à la société DRA – Désamiantage Rhône-Alpes pour un montant de 63 896 € HT suite à l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 30 août 2022. Monsieur le Maire avait été autorisé à signer le marché par délibération en date du 25 juillet 2022.

À l'issue d'une première consultation d'entreprises en vue de l'attribution des lots 2 à 15, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 novembre 2022, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés suivants, pour un montant total de 1 372 196,21 € HT (1 646 635,45 € TTC) :

Lots	Entreprises	Montants en € HT
2. Gros œuvre – Maçonnerie – Découpes Béton	GL CONSTRUCTION RENOVATION (74200)	193 500,00
3. Menuiserie extérieure bois	Lot infructueux	
4. Menuiserie intérieure	VERGORI ET FILS (74200)	195 666,80
5. Charpentes – Couvertures - Zinguerie	Lot infructueux	
6. Carrelage - Faïences	BOUJON DENIS (74200)	22 646,08
7. Revêtements de sols souples	CHABLAISIENNE DE REVETEMENTS (74200)	46 937,50
8. Peintures intérieures	HOB-G (74960)	44 501,40
9. Serrurerie	VILLEGAS METALLERIE (74200)	72 000,00
10. Elévateur PMR	ARATAL ATTRACTIVE MOBILITY (71850)	38 341,00
11. Cloisons – Faux plafonds	BONDAZ CHARLES et FILS (74200)	122 294,50

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Karine BIRRAUX, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Sylvie COVAC, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE, M. Arnaud BERAST.

Absents excusés :

M. Patrick TISSUT, M. René GARCIN, Mme Deborah VERDIER, M. Mickaël BEAUJARD, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Jean-Louis ESCOFFIER.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. Patrick TISSUT	à	M. Gérard BASTIAN
M. René GARCIN	à	M. Christophe ARMINJON
Mme Deborah VERDIER	à	M. Philippe LAHOTTE
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame Nicole JAILLET.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

12. Plomberie – Sanitaire - Chauffage	AQUATAIR (74140)	140 305,37
13. Ventilation	VENTIMECA (74140)	83 541,22
14. Electricité – Courants forts et faibles	LABEVIERE (74200)	282 480,04
15. Aménagements extérieurs – Parvis	BEL & MORAND (74200)	129 982,30

Monsieur le Maire a été autorisé à signer les lots attribués par délibération en date du 21 novembre 2022.

À l'issue d'une nouvelle consultation d'entreprises en vue de l'attribution des lots 3 et 5, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 24 janvier 2023, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés suivants, pour un montant total de 102 826,00 € HT (123 391,20 € TTC) :

Lots	Entreprises	Montants en Euros Hors Taxes
3. Menuiserie extérieure bois	MENUISERIE JOSEPH TUPIN & FILS (74500)	78 501,00
5. Charpentes – Couvertures - Zinguerie	SARL PETITJEAN CHRISTOPHE (74200)	24 325,00

Ce faisant, le coût global de l'opération s'établit désormais comme suit :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	21 967,00 €
<i>Diagnostics préalables (amiante, géomètre, géotechnicien)</i>	<i>6 012,00 €</i>
<i>Frais du coordonnateur sécurité santé</i>	<i>4 540,00 €</i>
<i>Frais du contrôleur technique</i>	<i>8 415,00 €</i>
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i>	<i>3 000,00 €</i>
Honoraires du maître d'œuvre y compris avenant	176 484,00 €
Travaux (y compris le lot désamiantage attribué à 63 896€ HT)	1 538 918,21 €
Divers et imprévus <i>(5 % du montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre initiale)</i>	85 770,11 €
Total HT	1 823 139,32 €
TVA 20 %	361 307,16 €
Total TTC	2 167 842,94 €

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux (lots 3 et 5) en vue de la restructuration de l'Espace Grangette en Maison des Associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

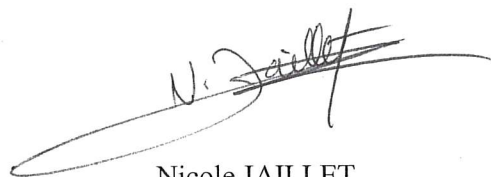
Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,



Nicole JAILLET

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.